RÉPONSES DE GAZIFÈRE INC. AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS N° 2 DE L'UMQ RELATIVE AU RENOUVELLEMENT DU MÉCANISME INCITATIF, À LA FERMETURE RÉGLEMENTAIRE DES LIVRES POUR LA PÉRIODE DU 1ER JANVIER 2009 AU 31 DÉCEMBRE 2009, À L'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT POUR L'EXERCICE 2011 ET À LA MODIFICATION DES TARIFS DE GAZIFÈRE INC. À COMPTER DU 1ER JANVIER 2011

PHASE 3 – FERMETURE RÉGLEMENTAIRE DES LIVRES POUR LA PÉRIODE DU 1ER JANVIER 2009 AU 31 DÉCEMBRE 2009

1. Référence :

GI-13, document 1, page 3 de 3, ajustement 7.

Préambule :

«Ajustement relatif à une sur-évaluation de dépense en fin d'exercice et dont le réel est connu après la fin d'année. »

Demande :

1.1 Veuillez, expliquer le plus complètement possible, la nature de l'ajustement de 74 000 $; plus spécifiquement : de quelle dépense s'agit-il? Comment le montant est-il établi en fin d'exercice?

Réponse 1.1 :

Il s'agit de la rémunération liée au rendement. Le montant est calculé à partir d'un pourcentage de base spécifique au type de poste et d'un pourcentage d'atteinte des objectifs personnels et corporatifs tant au niveau de Gazifère qu'au niveau d'Enbridge Inc. Un pourcentage trop élevé a été utilisé lors de la détermination du couru en fin d'année. En effectuant cet ajustement, Gazifère réduit donc la charge d'exploitation réglementée.

2. Référence :

GI-17, document 2, page 1de 2.

Préambule :

«Coût en capital pondéré avant impôt	*8.82 %*
Taux de taxe sur le capital provincial	*0.24% »*
	9.06%

Demande :

2.1 À quelle étape dans le calcul de l'excédent de rendement résultant du report de la date d'implantation du projet CIS fait-on intervenir le Taux de taxe sur le capital provincial?

Réponse 2.1 :

Le taux de taxe sur le capital provincial est considéré dans le calcul du rendement incluant impôt se retrouvant à la pièce GI-17, document 2, page 1 de 2, colonne 7.

3. Référence :

GI-17, document 2, page 1de 2, note 5.

Préambule:

«Coût annuel réel 2009 pour l'exploitation et l'entretien du système de facturation incluant les charges d'exploitation associées aux services de facturation 799 154, moins coût présentement encouru par Gazifère, 750 000 $»

Demandes :

3.1 Veuillez présenter les différents postes de dépenses qui composent le montant de 799 154 $ au titre de coût annuel réel 2009 pour l'exploitation et l'entretien du système de facturation incluant les charges d'exploitation associées aux services de facturation.

3.2 Veuillez, en parallèle, présenter les postes de dépenses qui composent le montant de 750 000 $ au titre du coût présentement encouru par Gazifère.

Réponses 3.1 et 3.2 :

Description	Coût annuel réel 2009	Coût annuel réel 2008
Services de facturation	484 240$	447 000$
Exploitation et entretien	275 914	303 000
Frais de vérification supplémentaires dus à l'implantation d'un nouveau système	39 000	
Total	799 154$	750 000$